



EDITION 2024

DOSSIER DE CANDIDATURE



Le Département des Hauts-de-Seine est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et valorise les initiatives durables réalisées sur son territoire.

Le dispositif des *MEDDAILLES des Hauts-de-Seine, les médailles du Développement Durable* vise à favoriser, promouvoir et récompenser les actions et réalisations menées au sein des collèges des Hauts-de-Seine.

POUR QUI ?

Les *MEDDAILLES des Hauts-de-Seine, les médailles du Développement Durable* est un dispositif départemental ouvert à tous les collèges alto-séquanais, publics ou privés, sous contrat.

POURQUOI ?

Ce dispositif valorise et promeut l'implication des établissements et des collégiens qui se sont engagés dans une démarche de développement durable par des **actions concrètes**.

QUELLES ACTIONS ?

Le règlement du dispositif définit les actions qui sont éligibles.

Chaque établissement peut présenter **1, 2 ou 3 action (s)** menées dans le cadre scolaire ou périscolaire. Une action doit être **en cours de réalisation ou achevée**.

Chaque action est évaluée au regard de :

- **L'implication des élèves dans l'action :**
 - Sensibilisation ponctuelle sur l'année -> bronze
 - Mise en pratique sur l'année -> argent
 - Action pérenne depuis 3 ans minimum -> or
- **La portée de l'action par le nombre d'élèves impactés par son déploiement :**
 - Une classe / un groupe / un club -> 1 cerclage
 - Un niveau scolaire complet -> 2 cerclages
 - L'ensemble de l'établissement -> 3 cerclages

COMMENT ?

Remplir le formulaire ci-dessous, pour 1, 2 ou 3 actions (maximum) de thèmes différents.

QUELLES RECOMPENSES ?

1/ Les médailles

Chaque candidat sera récompensé de ses actions. Pour cela, une médaille sera décernée par action décrite, dans la limite de 3 par édition, et sur la thématique choisie par le candidat.

2/ Le Prix du Jury

Pour se présenter au Prix du jury il faut être **éligible** à une médaille **argent ou or** et signaler l'action pour laquelle on souhaite participer **dans ce formulaire de candidature**.

Il n'est possible de présenter qu'une seule action par établissement au Prix du jury.

Lors de la cérémonie, 4 élèves présenteront l'action par un pitch de **3 minutes sur scène devant le jury et le public de participants**.

A l'issue de la cérémonie, le Jury désignera le lauréat du Prix du Jury. **La récompense est de 5 000 euros pour l'établissement** afin d'encourager la poursuite d'actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

CALENDRIER

Les candidatures doivent être envoyées à partir du 4 **décembre 2023** et **jusqu'au 10 mars 2024** à l'adresse générique : les-meddailles@hauts-de-seine.fr

Les dossiers seront étudiés par le Jury et les résultats seront rendus publics en amont de la cérémonie. Cette diffusion permet aux élèves de se préparer, au besoin, à la présentation orale en vue du Prix du Jury.

La cérémonie de **remise des MEDDAILLES** se déroulera au mois de **juin 2024**.

CONTACT

les-meddailles@hauts-de-seine.fr

Tel : 01 41 91 29 07

DOSSIER DE CANDIDATURE - LES MEDAILLES ÉDITION 2024

Le présent dossier de candidature doit être transmis **en version numérique uniquement** au plus tard le **10 mars 2023 minuit** à l'adresse générique : les-meddailles@hauts-de-seine.fr

Pour une meilleure lisibilité de votre courriel, nous vous invitons à mettre en objet :
[MEDAILLES - Candidature] – Nom du collège + Commune

RENSEIGNEMENTS SUR LE COLLEGE

Nom du collège :

Commune :

Collège public

Collège privé

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

PRIX DU JURY

SI UNE DE MES ACTIONS OBTIENT UNE MEDAILLE D'ARGENT OU D'OR

Je souhaite candidater au Prix du Jury et préparer les élèves à une présentation orale de 3 minutes maximum sur une seule action de mon choix.

Intitulé de l'action :

Je ne souhaite pas candidater au Prix du Jury

Si vous présentez une de vos actions au prix du jury alors la **vidéo obligatoire** doit être transmise, en même temps que votre dossier de candidature **AVANT LE 10 MARS 2024**, via un lien de téléchargement à l'adresse générique : les-meddailles@hauts-de-seine.fr avec comme Objet : **[MEDAILLES-JURY] - NOM DU COLLÈGE + COMMUNE.**

Pour être recevable la vidéo doit impérativement respecter les critères suivants :

-Durée : 3 min maximum

-Mettant en scène 4 élèves maximum uniquement, en situation d'oral blanc

-Pas de montage ni bande musicale

ACTION N° 1

Titre synthétique :**Réfèrent adulte de l'action (contact privilégié) :**Civilité : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction dans le collège :

Portable :

Courriel :

Thème choisi : (une seule case à cocher, 1 action = 1 thème)

Une action doit être rattachée à une seule thématique. Si une action répond à plusieurs thématiques, le candidat choisit la thématique dominante dans laquelle il souhaite obtenir une médaille.

- Biodiversité
- Tri / recyclage / économie circulaire
- Consommation éco-responsable
- Mobilité
- Eau
- Energie / bilan carbone
- Solidarité
- Santé / bien-être
- Respect / civisme
- Gouvernance / transversalité

État d'avancement :

Début de l'action (Mois/Année) :

 En cours de réalisation Achevé depuis le :**Qui mène cette action ? :**

- Nombre d'élèves impliqués en tant que pilotes de l'action :
- Niveau(x) scolaire(s) : 6e 5e 4e 3e
- Autre (à préciser) :

Portée de l'action : volume d'élèves impactés par le déploiement de l'action :

- Une classe / un groupe / un club ;
- Un niveau scolaire complet ;
- L'ensemble de l'établissement.

Description synthétique de l'action : 1 page maximum – Police Calibri - Taille 11

Résultat(s) obtenu(s) ou attendu(s) :

Evaluation prévue : Oui

Non

Si oui comment ? (Indicateurs de suivi...) :

PHOTOS (facultatif) illustrant l'action :

Vous avez la possibilité de compléter ce formulaire avec :

- **1 photo en format JPEG**. Elles sont à envoyer à l'adresse générique : les-meddailles@hauts-de-seine.fr avec comme Objet : **[MEDDAILLES-PHOTOS] - NOM DU COLLÈGE + COMMUNE**. Le nom des photos doit permettre de les rattacher à l'action (par ex : action 1, action 2, action 3).

Le Département est susceptible de vous demander les fichiers numériques de ces photos en vue d'une valorisation ultérieure.

➔ **Remplir les autorisations en fin de dossier**

ACTION N° 2

Titre synthétique :**Référent adulte de l'action (contact privilégié) :**Civilité : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

Portable :

Courriel :

Thème choisi : (une seule case à cocher, 1 action = 1 thème)

Une action doit être rattachée à une seule thématique. Si une action répond à plusieurs thématiques, le candidat choisit la thématique dominante dans laquelle il souhaite obtenir une médaille.

- Biodiversité
- Tri / recyclage / économie circulaire
- Consommation éco-responsable
- Mobilité
- Eau
- Energie / bilan carbone
- Solidarité
- Santé / bien-être
- Respect / civisme
- Gouvernance / transversalité

État d'avancement :

Début de l'action (Mois/Année) :

 En cours de réalisation Achevé depuis le :**Qui mène cette action ? :**

- Nombre d'élèves impliqués en tant que pilotes de l'action :

- Niveau(x) scolaire(s) : 6e 5e 4e 3e Autre (à préciser) :**Portée de l'action : volume d'élèves impactés par le déploiement de l'action :**

- Une classe / un groupe / un club ;
- Un niveau scolaire complet ;
- L'ensemble de l'établissement.

Description synthétique de l'action : 1 page maximum – Police Calibri - Taille 11

Résultat(s) obtenu(s) ou attendu(s) :

Evaluation prévue : Oui Non

Si oui comment ? (Indicateurs de suivi...) :

PHOTOS (facultatif) illustrant l'action :

Vous avez la possibilité de compléter ce formulaire avec :

- **1 photo en format JPEG**. Elles sont à envoyer à l'adresse générique : les-meddailles@hauts-de-seine.fr avec comme Objet : **[MEDDAILLES-PHOTOS] - NOM DU COLLÈGE + COMMUNE**. Le nom des photos doit permettre de les rattacher à l'action (par ex : action 1, action 2, action 3).

Le Département est susceptible de vous demander les fichiers numériques de ces photos en vue d'une valorisation ultérieure.

→ Remplir les autorisations en fin de dossier

ACTION N° 3

Titre synthétique :**Référent adulte de l'action (contact privilégié) :**

Civilité : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

Portable :

Courriel :

Thème choisi : (une seule case à cocher, 1 action = 1 thème)

Une action doit être rattachée à une seule thématique. Si une action répond à plusieurs thématiques, le candidat choisit la thématique dominante dans laquelle il souhaite obtenir une médaille.

- Biodiversité
- Tri / recyclage / économie circulaire
- Consommation éco-responsable
- Mobilité
- Eau
- Energie / bilan carbone
- Solidarité
- Santé / bien-être
- Respect / civisme
- Gouvernance / transversalité

État d'avancement :

Début de l'action (Mois/Année) :

 En cours de réalisation Achevé depuis le :**Qui mène cette action ? :**

- Nombre d'élèves impliqués **en tant que pilotes de l'action** :
- Niveau(x) scolaire(s) : 6e 5e 4e 3e
- Autre (à préciser) :

Portée de l'action : volume d'élèves impactés par le déploiement de l'action :

- Une classe / un groupe / un club ;
- Un niveau scolaire complet ;
- L'ensemble de l'établissement.

Description synthétique de l'action : 1 page maximum – Police Calibri - Taille 11

Résultat(s) obtenu(s) ou attendu(s) :

Évaluation prévue : Oui

Non

Comment ? (Indicateurs de suivi...) / :

PHOTOS (facultatif) illustrant l'action :

Vous avez la possibilité de compléter ce formulaire avec :

- **1 photo en format JPEG**. Elles sont à envoyer à l'adresse générique : les-meddailles@hauts-de-seine.fr avec comme Objet : **[MEDDAILLES-PHOTOS] - NOM DU COLLÈGE + COMMUNE**. Le nom des photos doit permettre de les rattacher à l'action (par ex : action 1, action 2, action 3).

Le Département est susceptible de vous demander les fichiers numériques de ces photos en vue d'une valorisation ultérieure.

➔ **Remplir les autorisations en fin de dossier**

**AUTORISATION D'EXPLOITATION DES ŒUVRES : « LES MEDAILLES DES HAUTS-DE-SEINE » –
EDITION 2024**

Je soussigné :

Fonction :

Représentant (dénomination de la personne publique, de l'entreprise, de l'association) :

Dont le siège est situé :

Je soussigné (auteur) :

Domicilié :

Autorise le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, à titre non exclusif :

à reproduire et/ou représenter, à faire reproduire et/ou faire représenter les éléments suivants de mon dossier de candidature au concours **« LES MEDAILLES DES HAUTS-DE-SEINE » – EDITION 2024** organisé par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

-
-
-
-

Sur les supports suivants : magazines, brochures, fascicules, affiches, affichettes, supports d'enregistrement numérique, sites internet institutionnels du Conseil départemental, et sur tout autre support actuel ou à venir, ainsi qu'à les exposer dans les locaux du Conseil départemental ou mis à disposition du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Ces œuvres seront utilisées pour tous les besoins de communication institutionnelle du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable dans le monde entier pour une durée de 15 ans.

Fait à : _____, le :

Signature du représentant : _____ Signature de l'auteur des œuvres :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE : « LES MEDDAILLES DES HAUTS-DE-SEINE – EDITION 2024»

Je soussigné(e) Madame, Monsieur :

Domicilié(e) :

Tél. dom. :

Adresse mail :

Autorise le Pôle Communication plus particulièrement l'équipe Photo, reporter photographe et/ou l'équipe Vidéo, reporter cadreur, journaliste pour le Département des Hauts-de-Seine à prendre des photos ou filmer :

moi-même

mon (mes) enfant(s) :

l'enfant pour lequel je dispose de l'autorité parentale :

Dans le cadre d'un reportage sur « **LES MEDDAILLES DES HAUTS-DE-SEINE** » – EDITION 2024

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise le Service Photo et/ou le Service Vidéo à fixer, reproduire et communiquer les productions du Département des Hauts-de-Seine prises dans le cadre de la présente et à utiliser ces images sur tous supports de communication (magazines, brochures, fascicules, PLV, affiches, affichettes et diffusions pour le site internet du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, de réunions publiques, conférences, reprises télévisions), pour une durée de :

3 ans

6 ans

Le Département s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou images susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation et d'utiliser les photographies, objets de la présente autorisation, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Les photos ou images pourront être exploitées et utilisées directement par le Département des Hauts-de-Seine sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour. Le Département s'engage à ne faire aucune exploitation commerciale des photographies.

J'autorise également le Département des Hauts-de-Seine à intégrer ces photos ou vidéos dans la photothèque ou vidéothèque du Département, en sachant que l'utilisation qui pourrait en être faite ne pourra porter atteinte au droit à l'image de la personne photographiée ou filmée.

Je reconnais que je ne prétendrai à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Election de domicile est faite par chacune des parties aux adresses précisées aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à :

, le :

En deux exemplaires et de bonne foi

Signature :

www.hauts-de-seine.fr

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Pôle Communication

Hôtel du Département Paris-La Défense Arena, - 57 rue des longues raies 92000 Nanterre

Tél. : 01 76 68 82 89 - Courriel : pleroy@hauts-de-seine.fr ou vvideo@hauts-de-seine.fr